

RANDO BALADES



OFFICE DE TOURISME DE SAINT-MALO :
 Esplanade Saint-Vincent - 35400 SAINT-MALO
0 825 135 200 Service 0,15 € / min + prix appel
www.saint-malo-tourisme.com

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE CANCALE :
 44 rue du Port - 35260 CANCALE

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE SAINT-COULOMB :
 Place de l'Église - 35350 SAINT-COULOMB

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE SAINT-SULIAC :
 5 place du Carrouge - 35430 SAINT-SULIAC

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE COMBOURG :
 9 rue Notre-Dame - 35270 COMBOURG

Quelques règles de sécurité et de bonne conduite

Afin de préserver la qualité de notre environnement et favoriser la bonne entente entre riverains et promeneurs, merci de :

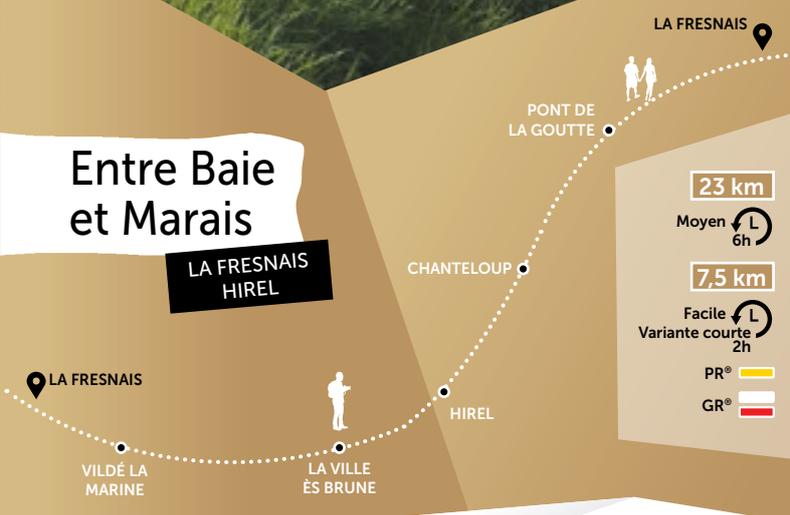
- Stationner sur les parkings à proximité des points de départ.
- Rester sur les chemins et sentiers balisés et ne pas pénétrer sur les propriétés privées.
- Emporter vos déchets ou utiliser les poubelles.
- Nous signaler tout problème rencontré sur les circuits (balisage, entretien...).



© 2014 INDIGO Communication - Saint-Malo - Crédit photos : SMBMSM, P. Contin, S. Maillard, A. Lamoureux, AdobeStock



Entre Baie et Marais



→ À découvrir en chemin

L'ÉGLISE SAINT-MËEN SAINTE-CROIX (19^e SIÈCLE)

Construite à l'emplacement d'une ancienne église, entre 1893 et 1899 sur les plans de l'architecte Arthur Regnault, l'église Saint-Méen associe une architecture extérieure de style roman et un espace intérieur byzantin. Ce style particulier romano-byzantin a conduit, en 2015, à l'inscrire aux Monuments Historiques.

LE MARAIS BLANC

Ce terrain plat, d'altitude 0, résulte du retrait de la mer au fil du temps. La couleur blanche de la terre due aux alluvions marines a donné son nom au marais blanc. Il est parcouru de fossés qui drainent les eaux et les renvoient vers des biez plus profonds orientés vers la mer : un système ingénieux de vanes permet de gérer le niveau de l'eau. Châteaue d'eau et clochers d'églises sont les principaux repères visuels à l'horizon. Mélant argile et sédiments, cette terre blanche très fertile est propice à la culture des céréales et aux prairies. Au cours de la balade, le long des fossés et biez, vous pourrez observer la flore particulière du marais, saules, peupliers, ormes, prunelliers, roseaux et joncs, et croiserez canards, aigrettes, hérons, foulques et ragondins.

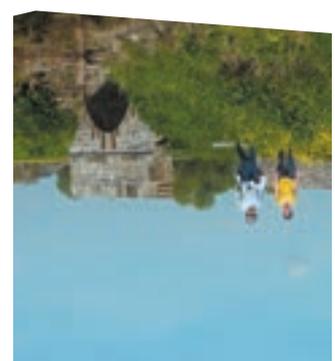
LE GUYOULT

Au cours de la balade, vous longerez ce fleuve côtier qui se jette dans la Baie. Il fut dévié au 13^e siècle par un canal artificiel empruntant le plus court chemin de Dol-de-Bretagne à la mer.

LA BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

Classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO, la Baie du Mont-Saint-Michel fait partie des plus belles baies du monde. Longeant la Digue de la Duchesse Anne édifiée à partir de 1625 et régulièrement entretenue face à la pression des marées et des tempêtes, la Voie verte permet de cheminer au plus près des îlots et des bancs coquilliers. Elle offre une vue générale sur la Baie, de Cancale jusqu'au Mont-Saint-Michel et Granville.

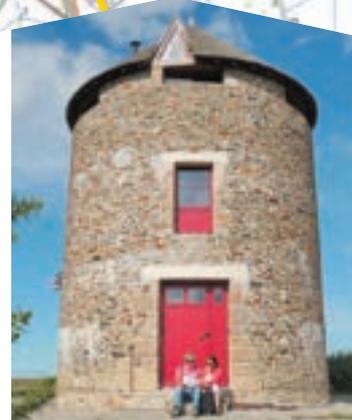
Tout au long de la digue, profitant des vents côtiers, des moulins dressaient leurs silhouettes rondes et leurs ailes arrimées à des toits mobiles et orientables. N'hésitez pas à faire une halte au Moulin de la Ville-ès-Brune. Joliment restauré, c'est l'un des derniers sur la commune d'Hirel.



Entre terre et mer, cette balade de 2 heures à une journée de marche vous entraînera à la découverte du riche et plat marais blanc, puis vous offrira le long de la Voie verte sur la Digue de la Duchesse Anne, des points de vue magnifiques sur la Baie du Mont-Saint-Michel.



Extrait de SCAN 250 - ©IGN - 2019
Autorisation N°40-19 33



D Départ : Parking du cimetière

1 Du parking du cimetière à La Fresnais, traversez la voie ferrée puis suivez la route à droite. Au rond-point, prenez la rue de la Gare à gauche. Longez l'église. Tournez à droite et empruntez la rue de La Chauviette à gauche du bureau de Poste. Au bout, prenez légèrement à droite et suivez la rue des Chenevières. A l'extrémité du lotissement, tournez à droite. Vous cheminez dans le **marais blanc**. Lue sur l'église, tournez de Vildé-La-Marine. À la première intersection près des habitations, continuez tout droit puis à gauche. Prenez la rue à droite après l'église puis longez la RD155 à droite. Traversez-la pour rejoindre la Voie verte en contrebas de la Digue de la Duchesse Anne, à droite du monument aux morts.

2 Suivez la Voie verte jusqu'au moulin de **La Ville-ès-Brune**.

• Variante courte : Au moulin, franchissez la RD155. Continuez en face, longez l'aire de camping-car puis tournez à droite. À l'intersection, prenez à gauche dans le marais. Au croisement, près d'un bâtiment d'élevage, continuez tout droit jusqu'au bourg. Rejoignez l'église, et reprenez l'itinéraire de départ jusqu'au parking.

3 Continuez sur la Voie verte. Traversez l'aire de pique-nique et de jeux près des chars à voile.

4 Traversez la RD155 après la station-service et suivez le GR 34® en face. Traversez la RD78, continuez tout droit, suivez la route à gauche puis empruntez le chemin en face jusqu'au Haut-Pont. Traversez la route et après le hameau de La Rivetière, rejoignez un chemin empierré le long du Guyoult.

5 Au pont de Chanteloup, suivez la route à droite. Traversez la voie ferrée puis la RD4 et continuez jusqu'à **Chanteloup**. Au croisement, prenez à droite. Au bout du chemin, traversez la passerelle et tournez à droite. Traversez la RD78 et suivez le chemin de terre en face. Au croisement, tournez à gauche.

6 Traversez le **Biez du Milieu** et longez-le sur 3,3 km jusqu'au pont du Rosais. Continuez tout droit. Au pont de la Goutte, suivez la route à droite. À La Cour d'Aval, tournez à gauche. Traversez la RD4 et empruntez la Rue de La Moinerie. Au croisement, tournez à droite dans le chemin empierré et, dans le virage, tournez à gauche dans le chemin qui longe le lotissement jusqu'au cimetière.